

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2245

présenté par
M. Germain

ARTICLE 16

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« d'entrée en vigueur »

les mots :

« de promulgation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.